

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne d'Automobiles « STA »

Siège Social : ZI Borj Ghorbel Ben Arous

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions STA et l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux informent le public que le contrat de liquidité arrive à échéance le 17 mars 2023.

Il est à rappeler que le contrat de liquidité de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » est entré en vigueur le 17 mars 2022.

Il était composé de 58 800 titres STA et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 17/03/2023, ce contrat était composé de 89 701 titres STA et 742 507 dinars de liquidité.

Ledit contrat a été renouvelé à partir du 21 septembre 2023 jusqu'au le 17 mars 2024.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.